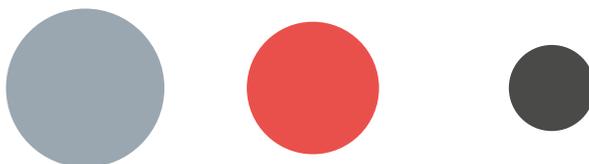


FLASH INFO

TRANSFORMATION
DU CENTRE DE VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS À
IVRY/PARIS XIII



JUIN 2019

CONSTRUCTION DES PAROIS MOULÉES

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle unité de valorisation énergétique des déchets ménagers à Ivry/Paris XIII, des travaux de construction de « parois moulées » en béton armé, de grande profondeur, sont nécessaires pour préparer la partie souterraine de la future installation.

Ces travaux, prévus jusqu'à fin 2019, seront conduits de 7h à 20h, en semaine uniquement.

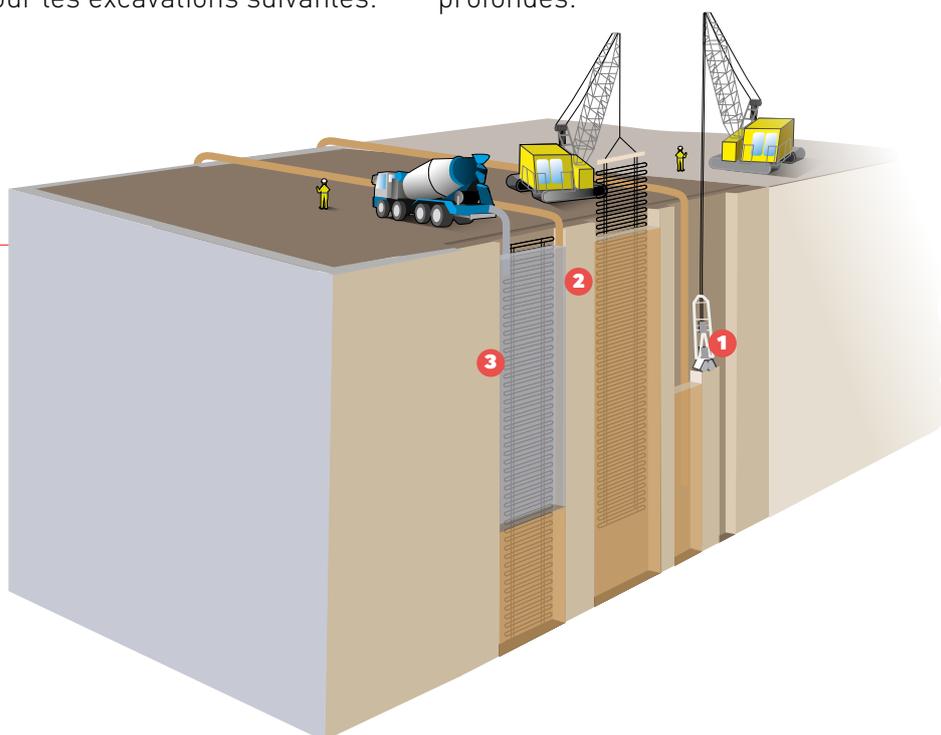
QU'EST-CE QU'UNE PAROI MOULÉE ?

La réalisation de parois moulées consiste à creuser une tranchée puis à la stabiliser par l'injection d'une boue appelée bentonite. Elle forme sur les parois de l'excavation un dépôt étanche qui exerce une pression suffisante pour s'opposer à

l'éboulement du terrain. Puis, des armatures métalliques y sont placées et le béton y est coulé. La boue bentonitique est ensuite récupérée et réutilisée pour les excavations suivantes.

Les parois moulées du chantier d'Ivry feront entre 0,65 et 0,82 mètres d'épaisseur et atteindront 25 mètres de profondeur pour les plus profondes.

- 1 Creusement des tranchées / injection de la boue pour maintien en pression.
- 2 Pose des armatures métalliques.
- 3 Coulage des parois en béton étanche en remplacement de la boue.



UNE NOUVELLE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis fin 2018, la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique du centre de valorisation des déchets ménagers à Ivry/Paris XIII est en cours.

Elle remplacera l'usine existante en 2023, apportant un mieux-disant environnemental à tous les niveaux : odeurs maîtrisées, bruit atténué, rejets atmosphériques réduits, neutralisation renforcée des polluants, circulation diminuée...

La nouvelle unité traitera par incinération une quantité annuelle de **350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles**, soit **50% de moins** que l'installation actuelle.

Pendant les 5 années du chantier, l'usine actuelle continuera à fonctionner afin de garantir la continuité du service public de traitement des déchets ménagers.



350 000
tonnes d'ordures
ménagères par an



50 %
Capacité d'incinération
réduite de moitié



1 400 000
habitants sur le bassin
versant de l'usine



2023
Mise en service
de la nouvelle usine